

# LES FONDS EUROPÉENS

GÉRÉS PAR  
LA RÉGION DES

**PAYS DE LA LOIRE**

—  
**septembre**  
**2017**  
—

## Des chiffres et des projets

Etat d'avancement du programme FEADER  
2014 - 2020 au 31/12/2016



[www.europe.paysdelaloire.fr](http://www.europe.paysdelaloire.fr)

# UNE EUROPE PLUS UTILE POUR UNE RÉGION PLUS EFFICACE

Ayant acquis le statut d'autorité de gestion des fonds européens, les Régions sont désormais des partenaires privilégiées de l'Union européenne. À ce titre, la Région des Pays de la Loire est en charge de la gestion de près d'un milliard d'euros de crédits européens pour la période de programmation 2014-2020.

Face aux enjeux que cette nouvelle relation institutionnelle représente, notre collectivité entend peser davantage en Europe. Pour cela, le Conseil régional a adopté en octobre 2016 une nouvelle stratégie européenne « Une Europe utile pour une Région plus efficace » qui a pour ambition affichée de rapprocher l'Europe des Ligériens.

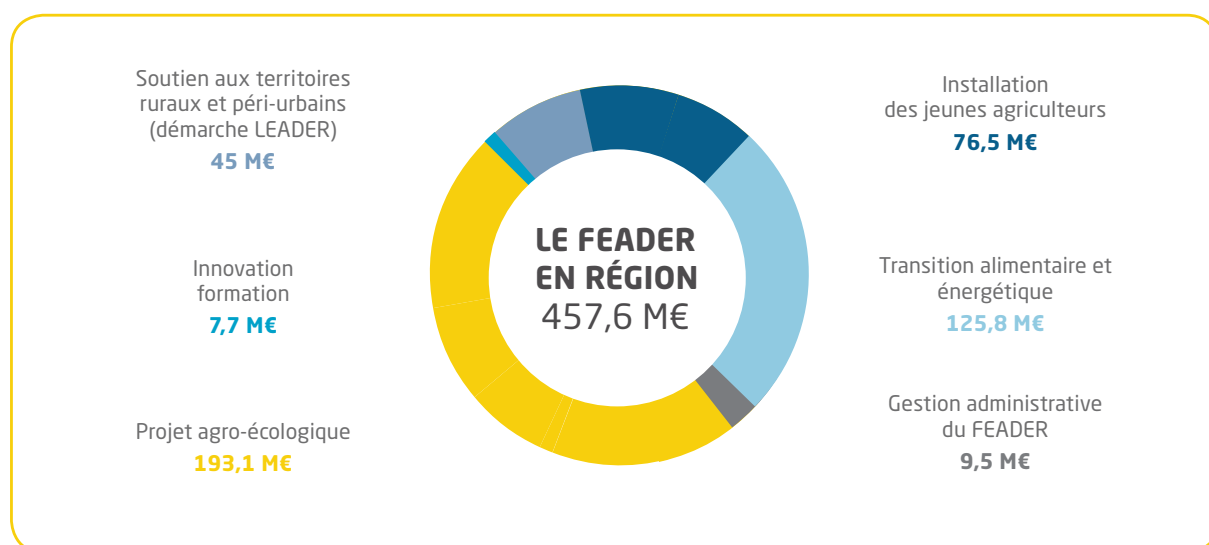
La pierre angulaire de cette stratégie est de créer de nouveaux leviers au service de l'emploi et de la croissance sur l'ensemble du territoire ligérien. Toutefois, la réussite de celle-ci dépendra de notre capacité à véritablement mobiliser les fonds européens et tout particulièrement le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Abondé à hauteur d'environ 458 millions d'euros, il est un maillon essentiel du développement territorial en Pays de la Loire et ce notamment sur le front de l'emploi.

## LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL RÉGIONAL FEADER 2014/2020

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Région des Pays de la Loire est responsable de la déclinaison des politiques européennes sur son territoire.

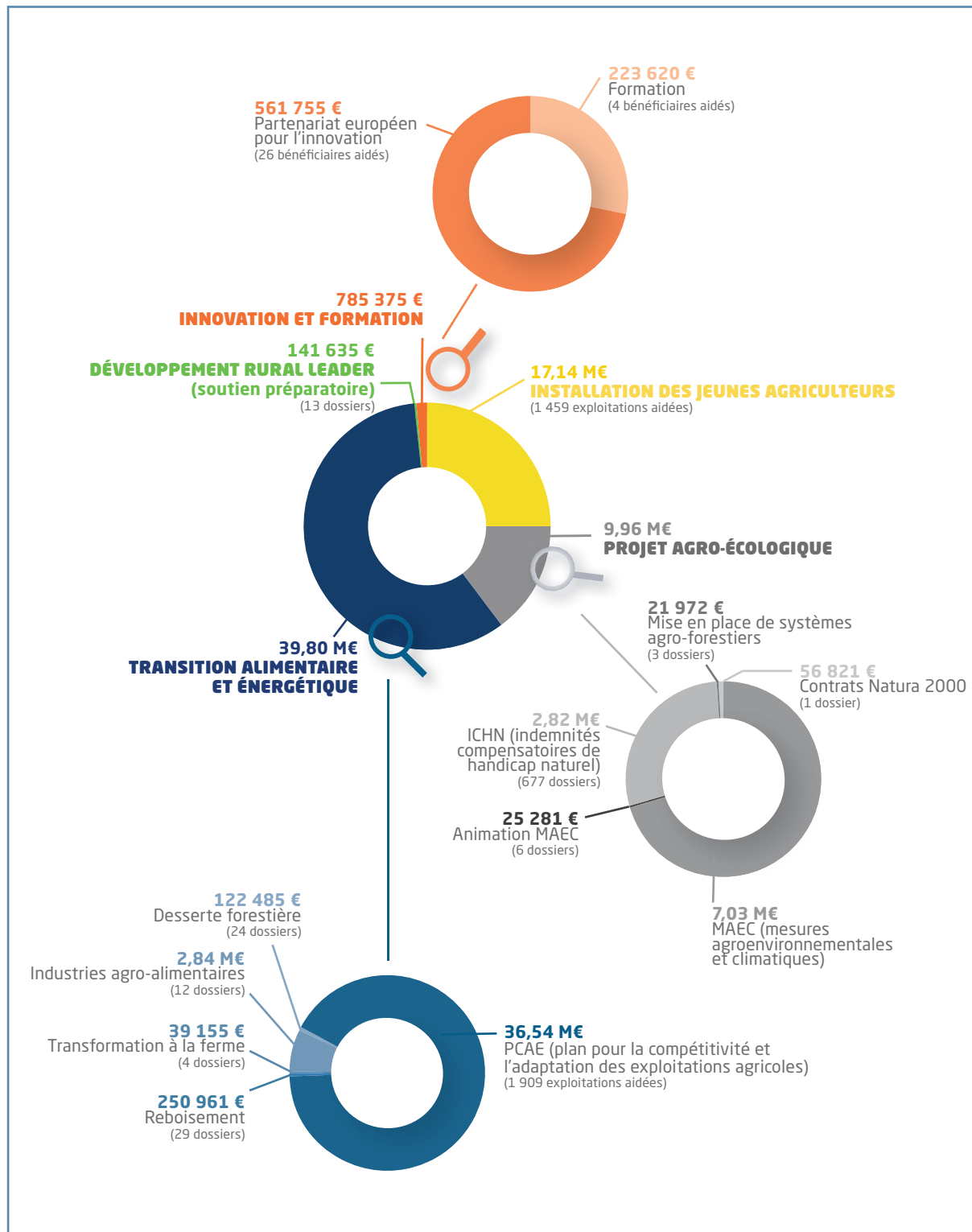
Elle assure notamment la mise en œuvre du **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)** qui vise à soutenir des projets compétitifs, innovants et respectueux de l'environnement en faveur de l'agriculture et des secteurs agroalimentaires et forêt-bois. Le FEADER a également pour objectif le développement des territoires ruraux et péri-urbains (démarche Leader).

Les priorités d'intervention et les conditions de mise en œuvre du FEADER en Pays de la Loire sont présentées dans un document de référence pour la période 2014-2020 : le **Programme de développement rural régional (PDRR)**, adopté par la Commission européenne le 28 août 2015.



# L'AVANCEMENT DU PROGRAMME RÉGIONAL FEADER AU 31/12/2016

Au 31/12/2016, 114,14 M€ de dépenses publiques totales ont été engagés dont 67,81 M€ de FEADER.  
(Le graphique ci-après ne fait état que des montants FEADER).



# EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS

## DES ARBRES POUR AUGMENTER LE RENDEMENT

Le retour de l'agroforesterie ! On a redécouvert les bienfaits de cette pratique ancienne, qui consiste à faire cohabiter arbres et cultures. Plantés à l'intérieur des parcelles, les arbres régulent les variations climatiques et améliorent la fertilité des sols, pour des rendements au final plus forts et plus stables. Le GAEC des Prairies angevines, à Grugé

L'hôpital (49) vient ainsi de planter 482 feuillus sur une dizaine d'hectares de prairie pâturés et cultivés en céréales et protéagineux. Coût global de 16 800 €, subventionné par l'Europe\* (60%) et la Région (20 %).

(Extrait du magazine régional n°67, juillet-août 2016)



© Association Sylvagralle

## DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR, DÈS AUJOURD'HUI

Près de 460 millions d'euros de Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), deuxième pilier de la Politique agricole commune (PAC), seront mobilisés en Pays de la Loire d'ici 2020. Il cofinance notamment le Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA), dont la Région a accéléré le déblocage des aides 2015 et augmenté le montant en 2016.

Ainsi, en 2014, Gaëtan Veron, alors salarié dans une entreprise de matériel agricole, décide de rejoindre ses parents au sein du GAEC de la Deniserie pour devenir à son tour agriculteur. « Pour cela, il a d'abord fallu trouver les moyens d'augmenter l'activité de notre exploitation », raconte-t-il. À Beaufay, dans la Sarthe, la ferme comptait déjà 80 hectares, avec notamment deux poulaillers destinés aux volailles fermières de Loué. « Nous avons finalement

décidé de racheter une exploitation voisine, de 80 hectares également, et de construire deux nouveaux poulaillers. »

Le chantier représente à l'époque un investissement de 180 000 €, dont 29 000 € de subventions, parmi lesquelles 15 500 € du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). « Une aide précieuse quand on se lance à 28 ans ! ». Aujourd'hui, sur ses 160 hectares, l'exploitation regroupe 65 vaches laitières, des bœufs pour la production de viande, 55 hectares de cultures céréalières (blé et colza) et quatre poulaillers, dont les deux nouveaux de 400 m<sup>2</sup> chacun, pouvant accueillir 4 400 volailles (poulets, pintades, dindes...). « Une activité diversifiée qui nous permet de traverser tant bien que mal la crise laitière du moment », confie Gaëtan... Et même de se projeter à nouveau vers l'avenir. « J'ai un frère qui souhaite aujourd'hui nous rejoindre,

*ce qui devrait à nouveau se traduire par le rachat d'une autre exploitation et la création de nouveaux poulaillers... En attendant l'arrivée de notre troisième frère ! »*

## Un plan de soutien pour l'agriculture

Le jeune agriculteur reconnaît cependant que ce développement est possible parce que les exploitations alentours, dans cette région au nord du Mans, ne trouvent pas forcément de repreneurs. Preuve que le secteur agricole est soumis, depuis plusieurs années, à de profondes mutations... auxquelles s'ajoute aujourd'hui une conjoncture économique difficile. C'est cette crise nationale qui a d'ailleurs amené la nouvelle majorité régionale à voter sans attendre un plan d'actions prioritaires pour l'agriculture : plan dont la modernisation des installations agricoles constitue une des six priorités.

Pour cela, il est notamment prévu d'accélérer la mise en œuvre du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (lire encadré), dont le budget prévisionnel s'élève à 185 millions d'euros sur la période 2014-2020, avec un cofinancement du FEADER (90 M€), de l'État, de la Région, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, et des Départements de la Sarthe et de la Vendée. La première initiative régionale a été de mettre en place un outil simplifié de paiement pour débloquer sans tarder les aides attribuées en 2015.

Grâce à une mobilisation exceptionnelle de tous les services concernés, ce sont donc 900 agriculteurs ligériens qui vont pouvoir solliciter jusqu'à 80 % de leur aide, suite aux investissements réalisés depuis la notification de leur PCAE.

## 32 millions d'euros en 2016

En parallèle, la Région, en tant qu'autorité de gestion du FEADER, a débloqué une enveloppe exceptionnelle de 260 000 € pour embaucher temporairement, jusqu'à la fin de l'année 2016, deux agents supplémentaires et localisés au sein des cinq Directions départementales des territoires (et de la mer) : une décision qui va là aussi permettre d'accélérer le versement des subventions aux agriculteurs. Enfin, pour

renforcer la dynamique engagée en 2015 sur le PCAE, les crédits régionaux devraient être augmentés de 2,4 M€ par rapport au budget primitif de l'année dernière, créant un effet levier sur les fonds européens et permettant donc avec la participation des autres partenaires d'atteindre au final une enveloppe globale de 32 M€ d'euros, soit près de 14 M€ supplémentaires : de quoi faire face aux besoins estimés à environ 35 M€ en 2016 par la profession agricole !

(Mieux comprendre l'Europe en Pays de la Loire n° 11 - Mai 2016)



© Région des Pays de la Loire - P.B. Fourny

Résumé, à l'intention des citoyens,  
du Rapport annuel de mise en œuvre 2017  
pour l'année 2016 FEADER



[www.europe.paysdelaloire.fr](http://www.europe.paysdelaloire.fr)

SEPTEMBRE 2017